

AISNE MAG

LE MAGAZINE
DE NOTRE
DÉPARTEMENT



ABONNEZ-VOUS!

P.22

**RELAX : FILMS,
MUSIQUE, PRESSE...
EN ACCÈS GRATUIT !**

P.4

À LA UNE
CONCERTATIONS AUTOUR DU BUDGET 2025

P.12

LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS
MDPH : LA QUALITÉ DE SERVICE PUBLIC

P.14

LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS
CANAL SEINE-NORD EUROPE : 6 000 EMPLOIS



SUMMAIRE

4-7 **À LA UNE**

- 4 > Concertations autour du budget 2025
- 6 > L'actu de l'Aisne

8-9 **REPORTAGE**

- > Recycl'jouets : le chantier de la seconde vie

10-11 **PORTRAIT D'AXONAI**

- > Georgette Boulande raconte le massacre de Tavaux

12-17 **LE DÉPARTEMENT À VOS CÔTÉS**

- 12 > MDPH : la qualité de service public
- 14 > Canal Seine-Nord Europe : 6 000 emplois
- 16 > Habitat inclusif : ensemble... mais chez soi !

18-19 **EXPRESSION**

20-23 **SORTIR, DÉCOUVRIR**

- 20 > Expo, lecture, visites...
- 22 > Relax : un service gratuit, partout, pour tous !

AISNE'imag est une publication du Conseil départemental de l'Aisne - rue Paul Doumer - 02013 LAON CEDEX - 11 400 exemplaires - n° 243 : novembre 2024 - Contact : www.aisne.com - Directeur de la publication : **Nicolas FRICOTEAUX** - Rédacteur en chef : **Laure MICHAUX** - Rédaction et photos : **Karine DE BACKER** - **François-Xavier DESSIRIER** - **Laure MICHAUX** - **Arnaud PETIT** - Mise en page : **LINKS Création Graphique** - Imprimerie : **ALLIANCE PARTENAIRES GRAPHIQUES** - Distribution : **Saint-Quentin Routage** - Prochaine parution : janvier 2025 - AISNE'imag est consultable et téléchargeable sur www.aisne.com - Abonnement gratuit sur demande.

AISNE MAG

GRATUIT

LE MAGAZINE
DE NOTRE
DÉPARTEMENT

Besoin d'aide pour s'abonner ? 03 23 24 89 10 - www.aisne.com



ABONNEZ-VOUS !

6 numéros par an

Infos pratiques

Aides et démarches
Sorties, culture...

Actualités

Travaux, reportages
portraits d'Axonais





“ *Les Départements sont condamnés à mendier des fonds de solidarités, et peut-être condamnés tout court si rien ne change !* ”

TRANSPARENCE ET COHÉRENCE

Entre hausse des dépenses sociales obligatoires et baisse des recettes, **les Départements sont asphyxiés**. En avril, notre majorité votait un budget en déséquilibre, en vue d'alerter le Gouvernement. Un dialogue s'était ouvert avec la mission Woerth sur **le financement des Départements...** une démarche stoppée par la dissolution de l'Assemblée nationale.

Face à cette impasse, la majorité départementale fait le choix de la responsabilité en se recentrant **sur ses compétences propres**, par exemple, en favorisant la lecture publique avec le dispositif « Relax », ou en soutenant les collèges pour lesquels tous les dispositifs sont maintenus et 650 000€ de dotations supplémentaires votés pour 2024/2025. À l'inverse, **nous devons baisser voire geler la quasi-totalité de nos partenariats** non liés à nos compétences, comme les bourses aux étudiants (relevant de l'État) ou le soutien aux voyages scolaires du primaire (relevant des communes).

Il nous faut **anticiper, expérimenter et réformer nos pratiques**. Ainsi, nous allons réformer la prise en charge de la dépendance, avec des orientations fortes

actées dans le Schéma départemental de l'autonomie ; nous allons mieux partager le coût des chantiers d'insertion en sollicitant les collectivités bénéficiaires des travaux ; au titre de la viabilité hivernale nous réorganisons et adaptons le niveau de service aux risques météorologiques actuels.

Nous ne sommes pas dans l'attente, mais dans l'action pour maintenir un service public de qualité, adapté à nos moyens. **Nous assumons ces choix en toute transparence face à nos partenaires** rencontrés lors des **réunions organisées partout sur le territoire**.

Plus que jamais, il est **nécessaire d'engager un débat constructif avec le Gouvernement afin de rénover en profondeur le modèle social de notre pays et son financement**. J'ai échangé avec le président de la République lors du Sommet de la Francophonie à Villers-Cotterêts ; avec le président du Sénat, Gérard Larcher, à l'occasion du Salon des Maires de l'Aisne ; et avec le sénateur Jean-François Husson, rapporteur général de la commission des finances du Sénat, venu cerner les difficultés du Département et évoquer les initiatives sénatoriales pouvant être prises dans le cadre de l'examen de la Loi de Finances.

Au nom du Conseil départemental de l'Aisne, **je continuerai de porter la voix de notre territoire**, avec ténacité, afin que les Départements conservent **leur capacité à agir au quotidien, en solidarité pour les familles et pour les territoires**.

Nicolas FRICOTEAUX

Président du Conseil départemental de l'Aisne

ÉDITO

CONCERTATIONS AUTOUR DU BUDGET 2025

Expliquer, anticiper, prévenir... Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental de l'Aisne, multiplie ses interventions pour entretenir le dialogue avec les partenaires du Département sur l'avenir budgétaire incertain. L'heure est aux choix.

« **Le Département n'aura plus en 2025 les capacités de maintenir de nombreux partenariats.** » En, octobre, 5 réunions de territoire ont permis à la majorité départementale d'expliquer les difficultés budgétaires à près de 700 élus et partenaires.

Une collectivité sous pression

« *Les solidarités humaines, exercées pour le compte de l'État, ne sont pas justement compensées : soutien aux aînés, handicap, protection de l'enfance, RSA.* » Nicolas Fricoteaux a réexpliqué l'**effet ciseaux** : la hausse continue des dépenses sociales obligatoires (71 % des dépenses, soit 454 M€), face à l'amenuisement des recettes. « *La différence entre ce que verse l'État et la dépense réelle se monte à 94 M€ pour 2023.* »

Les recettes sont en baisse : avec une **perte cumulée de dotations de l'État de 205,3 M€ depuis 2014** et

des recettes tirées des ventes immobilières très minces. « *Nous sommes le 3^e Département le moins bien loti : nous percevons 47,3 M€ de moins que la moyenne nationale.* »

En avril, suite au vote d'un budget en déséquilibre, Nicolas Fricoteaux était reçu par des membres du Gouvernement pour évoquer le financement des Départements. « *En 2024, il a encore été possible de résister : tous les partenariats ont été préservés, nous avons ajusté le budget ligne par ligne... Mais nous attaquerons 2025 avec un excédent à zéro.* »

D'autant que l'État attend **un effort supplémentaire des collectivités.** « *Même si nous faisons partie des 20 Départements qui ne seront pas prélevés de 2 % de leurs recettes, nos dotations seront en baisse de 10 M€. Malgré nos arbitrages, le budget 2025 ne pourra pas être bouclé.* »

Un discours en toute transparence qui alerte les partenaires du Département. « *Le gel de la dynamique de la TVA, avec une perte de 5 M€, est un coup de massue ! Les Départements ont besoin d'une réforme en profondeur de leur financement.* »



Le Département va donc se concentrer sur ses compétences propres : voirie, collèges, solidarités



Arbitrages et choix difficiles

« **Le Département va donc se concentrer sur ses compétences propres : voirie, collèges, solidarités, et partout où son action est indispensable.** » Le 4 octobre, les élus départementaux ont voté la refonte d'un certain nombre de dispositifs, dégageant **10 M€ déjà engloutis par les récentes annonces de l'État.**

« *Nous ne financerons plus les Foyers de Jeunes Travailleurs, les Missions Locales et arrêterons notre PIG (Programme*



« Depuis que je préside cette collectivité, je me suis toujours battu pour le maintien d'autant de politiques publiques et de soutiens aux Axonais que possible. Mais nous sommes au bout d'un chemin si l'Etat ne change pas en profondeur le système de financement des solidarités dont nous avons besoin. »

d'Intérêt Général) logement, puisque ces missions relèvent également des compétences d'autres collectivités ou de l'État. »

En matière d'éducation, le Département concentre ses moyens sur les collèges et suspend ses régimes d'aides à destination du 1^{er} degré (relevant du bloc communal) et des étudiants (compétence de l'État).

Dans le domaine du sport, le Département maintient son soutien aux comités départementaux ou aux manifestations sportives départementales, mais supprime celui aux clubs locaux dès janvier. « Il faudra différer les achats ou se tourner vers le bloc communal. » Dans le domaine de la culture, 15 à 25 % de baisses seront opérées.

L'enveloppe API (Aisne Partenariat Investissement), en soutien aux projets d'aménagements des communes, passera de 9 M€ à 2 ou 3 M€, autour de 4 thématiques (maisons de santé, eau potable, gymnases utilisés par les collégiens, patrimoine classé et inscrit). « Pour le reste, le Préfet adaptera son financement à travers la DETR. »

À l'inverse, le Département maintient son dispositif APV (Aisne Partenariat Voirie) de soutien aux travaux sur les voiries communales. « C'est indispensable, l'État n'ayant pas de dispositif de ce type. »

Accélérer les changements

« Les crises se répètent et sont des accélérateurs de changement. Nous allons devoir partager l'effort différemment ou baisser le niveau de service. »

Ainsi, le Département est candidat à une expérimentation dans les EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes). « Il s'agit de transférer à l'État, qui assume déjà les dépenses de soins, les dépenses liées à la dépendance. Nous verserions une compensation, basée sur une moyenne nationale, d'où une économie de 4 M€. »

Autre exemple: les SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile). Là

encore une réforme de fond est envisagée. « Chaque service sera libre de fixer son tarif, permettant une mise en concurrence saine. L'utilisateur ne sera pas perdant, les hausses de tarifs étant compensables, pour l'essentiel, par l'accès au crédit d'impôts. »

En matière de chantiers d'insertion, le Département réduit sa participation. « Les communes bénéficiaires des travaux réalisés peuvent participer, actuellement elles ne paient que les matériaux. »

Enfin, le Département adapte son dispositif de viabilité hivernale aux risques météo. Les épisodes de grand froid étant plus rares, le nombre de circuits prioritaires est en baisse. « 200 000 € peuvent être économisés en adaptant nos moyens humains et matériels. »

Toutes ces adaptations sont nécessaires pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2025, mais sans fonds de secours de l'État, les mesures pourraient être encore plus réductrices.



© Emily Bucker - MEAE

À L'HONNEUR SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Le 4 octobre, la **Cité internationale de la langue française accueillait** au château de Villers-Cotterêts une soixantaine de chefs d'États et de gouvernements, membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour **le XIX^e sommet international de la francophonie**. Pour clôturer cet événement, le festival de la francophonie invitait le public à partager, pendant deux jours, un programme de fête avec de nombreux artistes internationaux. Une belle mise en lumière pour notre territoire et son patrimoine !

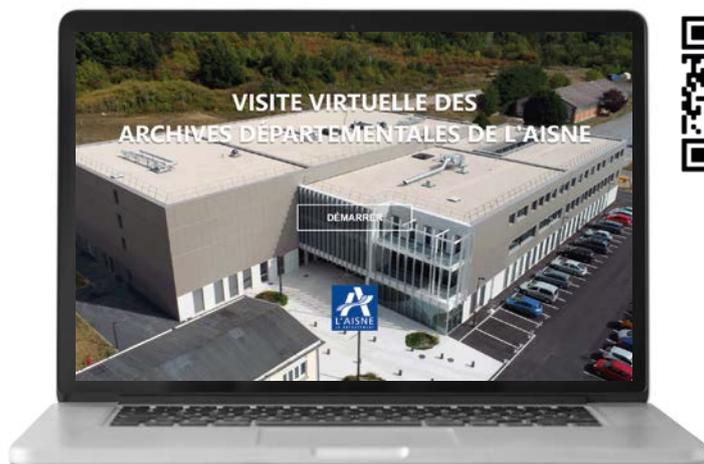
<https://aisne.com/actualites/sommet-francophonie-cite-internationale-langue-francaise-villers-cotterets>

NOUVEAU

DANS LE SECRET DES ARCHIVES

Les occasions de visiter **les coulisses des Archives départementales sont rares**. Très rares. Alors si vous voulez découvrir comment les documents sont collectés, nettoyés, numérisés, classés et archivés, **profitez de la visite virtuelle** proposée par le Système d'Information Géographique du Département. Baladez-vous dans les entrailles des Archives départementales de l'Aisne en toute liberté ou suivez le parcours d'un document à archiver ; vous avez le choix !

<https://www.aisne.com/actualites/visite-virtuelle-archives-departementales>



ACTU TRAVAUX LES TRAVAUX CONTINUENT SUR LES PONTS

Les inspections détaillées des ouvrages d'art de la RD0512 franchissant la Serre à **Mortiers** et de la RD14 franchissant l'Aisne à **Vailly-sur-Aisne** ont mis en évidence plusieurs défauts nécessitant un entretien spécialisé à court terme. Après 4 semaines de travaux (170 000 € TTC financés à 100% par le Conseil départemental de l'Aisne), le pont de Mortiers est de nouveau ouvert à la circulation. À Vailly-sur-Aisne, la déviation est levée et le chantier de réfection s'est achevé début novembre, pour un coût total de 184 548 € intégralement financé par le Département.

<https://www.aisne.com/actualites/ponts-axonais-travaux-continuent>

170 000 €
de travaux



Mortiers



Vailly-sur-Aisne

184 548 €
de travaux

LE CHIFFRE 34 TONNES DE PNEUS !

Une campagne de recyclage a été lancée par le Conseil départemental de l'Aisne pour les **2 600 pneus usagés**, soit plus de 34 tonnes, collectés par les agents de la Voirie départementale aux abords des routes axonaises. Un **coût important**, puisque l'opération s'élève à **plus de 27 000 € dont 17 000 €** dédiés au temps de travail des agents et aux frais kilométriques de transport. Un coût qui pourrait être évité : **différentes possibilités** permettent aux usagers de se **défaire de leurs pneus usés** (garages, centres auto, collecteurs...) dans le respect de la loi et de l'environnement.

<https://www.aisne.com/actualites/2-600-pneus-ramasses-sur-bords-routes>





RECYCL'JOUETS : LE CHANTIER DE LA SECONDE VIE

Bienvenue chez Recycl'jouets ! À Guise, ce chantier d'insertion soutenu par le Département permet à des Axonais de préparer leur retour à l'emploi en animant une boutique solidaire. Collecte, réparation, vente : les salariés reprennent confiance tout en donnant une seconde vie aux jouets... Une démarche doublement vertueuse !



CONTACT

Recycl'jouets
61 rue Chantraine 02120 GUISE
03 64 17 30 07
Facebook : « Recycl'jouets »

Noël approche et les salariés s'activent en boutique et dans l'atelier de réparation ! Porté par l'association ADF 02 (Avenir Développement et Formation), le chantier d'insertion Recycl'jouets, installé à **Guise**, accueille chaque année entre 25 et 30 bénéficiaires du RSA et chômeurs de longue durée. « **L'objectif est de les accompagner dans leur retour à l'emploi** » explique Marina Rojo, encadrante du chantier.

Les salariés travaillent 24h par semaine, « dont 6 en accompagnement socio-professionnel avec mes collègues, Didier Collet et Kathy Smaghe. Ils préparent ainsi leur futur projet professionnel et la certification CléA (ndlr : socle de connaissances et de compétences professionnelles qui prouve que des savoirs de base, des connaissances et compétences, professionnelles, sociales, civiques et culturelles, sont maîtrisés). »

Au quotidien, les salariés en insertion collectent des jouets auprès des 10 déchetteries avec lesquelles l'association a passé des conventions. Les jouets sont triés, nettoyés, réparés avant d'être revendus sur des marchés, brocantes, ou ventes privées. « *Nous avons également notre **boutique apprenante*** » un véritable magasin qui n'a rien à envier aux enseignes traditionnelles : rayons garnis de jouets, comptoir, caisse enregistreuse... « *C'est un **formidable outil pour permettre à nos salariés de monter en compétences** sur des techniques de vente. Ils apprennent à mettre les produits en valeur, à établir le contact avec les clients, à les conseiller, et à finaliser la vente en procédant à l'encaissement.* »

Ici, chaque action a un sens : **gagner en confiance et acquérir de nouvelles compétences, en vue d'un retour à l'emploi durable**. Patricia Hyet, salariée du chantier, confirme les bienfaits de Recycl'jouets : « *j'ai retrouvé une vie active. Ça fait du bien de sortir de la maison, de retrouver une vie professionnelle, d'être en contact avec des collègues. Mon but est maintenant de retourner dans le monde du travail sur de bonnes bases !* »

Pour Noël : pensez Recycl'jouets !

Les équipes se mobilisent pour les fêtes de fin d'année ! Pour vos cadeaux, n'hésitez pas à vous rendre à la boutique qui ouvrira exceptionnellement ses portes **les samedis 29 novembre, 7, 14 et 21 décembre**.

Les équipes de Recycl'jouets seront également présentes sur les marchés de Noël de **Bohain-en-Vermandois** (6-7-8 décembre), **Saint-Quentin** (7-8 décembre) et **Guise** (13-14-15 décembre).



**2,41 M€ INVESTIS PAR
LE DÉPARTEMENT**

Le Département de l'Aisne mène une politique volontariste pour favoriser le retour à l'emploi. Dans ce cadre, il accompagne les salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (4 à 24 mois ; 20h à 35h par semaine) sur les Ateliers et Chantiers d'Insertion. **Ce dispositif concerne les bénéficiaires du RSA, ainsi que les jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance, résidant dans l'Aisne.** En 2024, **le Département a soutenu 69 chantiers d'insertion, portés par 37 structures** (23 associations - 14 collectivités) pour un montant total de **2 418 655 € correspondant à 432 ETP** (Equivalents Temps Plein).



*Découvrez en vidéo
le chantier d'insertion
Recycl'jouets*



Le saviez-vous ?

Chaque année l'équipe de Géodomia, le Centre de Ressources Environnementales du Département, organise une grande collecte de jouets au bénéfice de Recycl'jouets, avant la période de Noël. Une bonne action, économiquement et écologiquement vertueuse !



La famille Debois-Leturque – Georgette Boulande est la 2^e jeune fille en partant de la gauche.

« TAVAUX ÉTAIT EN FLAMMES »

Georgette Boulande avait 11 ans quand, le 30 août 1944, les colonnes SS en repli ont incendié son village et commis l'un des pires massacres perpétrés par les Allemands. À 91 ans, ses souvenirs sont intacts.

Georgette Boulande, née Debois, a vu le jour le 18 mai 1933 à **Tavaux-et-Pontséricourt**, petit village du Pays de la Serre qu'elle n'a jamais quitté. Le matin du 30 août 1944, elle regarde les Allemands s'en aller depuis le pas de sa porte. Rien ne présage de ce qui va arriver. « *J'étais trop petite pour comprendre ce qu'il se passait. Mais il aurait mieux valu les laisser partir sans rien dire.* » Car une série d'événements hasardeux va conduire au désastre : en premier lieu, un échange de tirs entre des soldats SS sortant du café et un groupe de résistants. « *Je savais qu'il y avait des résistants, mon frère Marcel avait 18 ans, il en faisait partie.* »

D'autres accrochages surviennent, le résistant Henri Mourain y perdra la vie. Mais des Allemands s'échappent et alertent l'arrière. À 13h30, les restes de deux divisions SS encerclent le village et la "chasse aux terroristes" tourne au **massacre aveugle**. « *Ils ont incendié les*

maisons aux lance-flammes. » Réfugiée dans la cave de son oncle, Georgette est découverte avec des membres de sa famille. « *C'est un jeune Allemand qui nous a sauvés, il a fait en sorte que l'on puisse s'en aller vers un village alentour.* » Mais son père veut rejoindre son fils René qui travaille dans une ferme voisine. Aperçu par les Allemands, il tombe sous leurs balles. Alfred Debois avait 46 ans. « *On ne l'a su que deux jours plus tard, quand tout était fini.* »

86 maisons sont réduites en cendres et 21 habitants sont sauvagement assassinés. Hommes, femmes, et même deux enfants : Roland Hurson, 11 ans, et Jocelyne Hurson, 8 ans, tués d'une balle dans la nuque. « *Elle était de ces petites parisiennes qu'on avait envoyées à la campagne pour les mettre à l'abri. Une si belle gamine...* »

Vivre avec la guerre

Les 21 cercueils alignés devant l'église, le crépitement des flashes qui provoquent un mouvement de panique lors de l'enterrement, les baraquements provisoires, les repas servis à la cantine de l'école... Tout remonte à la surface. « *Je vis toujours avec la guerre, c'est incroyable comment cela m'est resté !* » Vivre avec la guerre, mais pas avec la haine. Un souvenir de l'exode de 1940 lui revient : « *À Neuilly-Saint-Front, une de mes sœurs fut sauvée d'un tir de mitraillette par une femme qui s'était couchée sur elle. Cette femme a épousé après la guerre un prisonnier allemand, Herman. J'ai toujours eu un immense respect pour lui.* »

À 20 ans, Georgette épouse André Boulande, veuf, père de deux enfants. « *Il s'était évadé du STO et était venu se cacher dans l'Aisne. C'était un homme d'une telle gentillesse !* » Bourrelier, il deviendra ensuite facteur. Le couple a eu une fille et deux garçons. Aujourd'hui Georgette est entourée de 9 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants.



“ J’étais trop petite
pour comprendre ce
qu’il se passait. ”

MDPH : LA QUALITÉ DE SERVICE PUBLIC

Guichet unique pour les personnes en situation de handicap, la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de l'Aisne travaille en permanence à l'amélioration de la qualité de ses services aux usagers.



CONTACT

MDPH de l'Aisne
03 23 24 89 89
mdph@aisne.fr
28 rue Fernand Christ – 02000 LAON
Accueil physique et téléphonique
le lundi de 10h à 12h et de 13h30 à 17h ;
du mardi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h

Depuis la loi de 2005 **pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées**, la MDPH est la structure unique auprès de laquelle, enfants et adultes en situation de handicap, effectuent leurs demandes. « Cette loi a simplifié les démarches et l'accompagnement en proposant la mise en place d'un guichet et d'un dossier uniques » explique Patricia Génard, directrice de la MDPH.

Depuis, tout est plus simple et plus rapide, surtout dans l'Aisne : « **Nous sommes dans le top 5 des MDPH de France !** Notre délai moyen global de **traitement des demandes est de 2,5 mois. Et 91 % des décisions sont rendues en moins de 4 mois** (données 2^e trimestre 2024). C'est une source de satisfaction pour nous, comme pour les usagers » se félicite Anne Maricot, vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne (Autonomie, Grand âge et Handicap).

MDPH : comment ça marche ?

Avant toute chose, la MDPH informe et conseille. « *Toute personne est libre de déposer un dossier. Nous ne cherchons pas à dissuader, nous conseillons et accompagnons dans les démarches* » poursuit Ismaël Nordine, directeur adjoint de la MDPH.

1^{ère} étape : le dépôt de dossier

Le dossier est essentiel. Il doit comporter les pièces de recevabilité pour être traité : **dossier de demande, certificat médical, justificatif de domicile et justificatif d'identité**. Sans cela, le dossier ne pourra pas être traité. Des pièces complémentaires, comme des bilans de spécialistes, peuvent également être demandées.

2^e étape : l'évaluation par l'équipe pluridisciplinaire

Une fois le dossier complet, l'équipe pluridisciplinaire (composée de conseillers en insertion, d'enseignants spécialisés, d'assistantes sociales, de psychologues, d'ergothérapeutes, médecins et infirmiers...) **évalue le cadre de vie et les volets médicaux, sociaux, professionnels, psychologiques, familiaux et environnementaux** du demandeur, afin de **mesurer l'impact du handicap sur son quotidien**. « La MDPH vient **compenser le handicap**, pas le réparer. Il est donc capital de mesurer son impact global sur la vie de tous les jours » précise Patricia Génard. L'équipe pluridisciplinaire propose alors des réponses aux besoins de compensation du handicap afin de permettre à la personne de réaliser son projet de vie. **C'est le Plan Personnalisé de Compensation (PPC)**.

3^e étape : la réponse

Si le plan est accepté par le demandeur, il passe ensuite devant la **Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)**. Indépendante de la MDPH, elle est composée de représentants associatifs, de l'Agence Régionale de Santé, du Conseil départemental, de l'Education nationale, de la CAF, de la CPAM... **La CDAPH statue et décide d'accorder, ou non, les propositions du plan proposé.**

MPDH

Maison Départementale des Personnes Handicapées

30 562

appels téléphoniques reçus

15 898

dossiers
(+ 18,6 % en un an)

10 572

dossiers adultes

5 326

dossiers enfants

48 136

décisions et
avis de la CDAPH

COMPRENDRE

LA MDPH : MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Chiffres 2023

2,5 MOIS

délai moyen
de traitement des demandes

5^e

MDPH de France
pour les délais

91%

des décisions rendues
en moins de 4 mois

19 094

bénéficiaires de l'AAH
(Allocation Adulte Handicapé)

28 883

bénéficiaires de la RQTH
(Reconnaissance de Qualité
de Travailleur Handicapé)

6 691

bénéficiaires de l'AEEH
(Allocation d'Education
de l'Enfant Handicapé)

4 851

élèves en situation
de handicap scolarisés

Chiffre janv. 2023 Éducation nationale

600

enfants bénéficient
des transports adaptés
pour la rentrée 2024-2025



SAUF 

17 694

bénéficiaires CMI
(Carte Mobilité Inclusion)
Stationnement

13 168

bénéficiaires CMI Priorité

9 859

bénéficiaires CMI Invalidité

AISNE/mag n° 243 | Novembre-décembre 2024



CANAL SEINE-NORD EUROPE : 6 000 EMPLOIS

Considéré comme le « chantier du siècle », le Canal Seine-Nord Europe va offrir de nombreuses opportunités d'emplois dans divers secteurs d'activités. Le Département répond présent pour accompagner les Axonais en recherche d'emploi sur des postes dédiés à l'insertion professionnelle.

Initié par la Région, le projet de construction du Canal Seine-Nord Europe est l'un des plus grands chantiers de travaux publics des Hauts-de-France. Il reliera Compiègne (Oise) à Aubencheul-au-Bac (Nord) sur un tracé long de 107 km qui nécessitera **une dizaine d'années de travaux** avant sa mise en service. « *Le chantier va bientôt débuter* » explique Sylvia Lefèvre, cheffe du service Partenariat, emploi et perspectives du Département de l'Aisne, « *et les entreprises qui y participent vont avoir d'importants besoins de main-d'œuvre. Il y a de véritables opportunités d'emplois !* »

Engagé depuis plusieurs années dans une **démarche volontaire de retour à l'emploi**, le Département de l'Aisne utilise les **clauses sociales** dans le cadre des marchés publics. « *C'est-à-dire que les entreprises qui répondent aux appels d'offres ont l'obligation de consacrer un volume d'heures déterminé à l'insertion professionnelle, notamment des bénéficiaires du RSA.* »

Si le canal ne traverse pas l'Aisne directement, il ne passe par endroit qu'à quelques kilomètres de notre territoire. « *Le Département de l'Aisne prend part au projet depuis plus de 7 ans en tant que partenaire associé au titre des clauses d'insertion par l'activité économique sous la coordination du Département du Pas-de-Calais.* » Fort de l'expérience des clauses menées sur la construction de la Cité internationale de la langue française de **Villers-Cotterêts** (avec près de 105 000 heures d'insertion), **le Département de l'Aisne a mis son expertise au service de ce chantier.** « *Nous avons conçu et rédigé une clause commune aux 6 Départements (Pas-de-Calais, Oise, Somme, Nord, Val d'Oise et l'Aisne), pour l'ensemble des marchés, sur la totalité du parcours* » poursuit Sylvia Lefèvre.

300 à 600 postes

S'il est difficile de donner un chiffre précis, le volume des heures d'insertion pourrait avoisiner les **500 000 heures, soit 300 à 600 postes !** Des entreprises axonaises pourraient participer à ce chantier aux dimensions hors normes. Elles auront



donc besoin de main-d'œuvre soit pour travailler directement sur le chantier de construction du canal ; soit pour honorer leurs autres chantiers.

Tous les secteurs d'activités sont concernés : travaux publics (avec des métiers comme ouvriers spécialisés, conducteurs d'engins, maçons VRD, coffreurs-bancheurs...), restauration, entretien des locaux, hébergement, transports, espaces verts... « *Les postes à pourvoir sont nombreux et les publics en insertion ont la possibilité de se former en amont et d'être accompagnés tout au long du chantier par des facilitateurs dédiés.* »

COMMENT CANDIDATER ?

Les personnes intéressées pour candidater peuvent d'ores et déjà le faire sur la plateforme emploi du Département : www.aisne-actifs.com ou en contactant directement Anastasia Deriemont, chargée de mission et facilitatrice des clauses d'insertion au **03 23 24 63 33** ou par mail : clause.insertion@aisne.fr



10 ans
de travaux

6 000
postes

300 à 600
postes dédiés
à l'insertion

500 000
heures de
clauses sociales

Encourager et faciliter l'insertion des personnes éloignées de l'emploi est une des priorités du Conseil départemental. Le chantier du Canal Seine-Nord Europe représente une opportunité pour les Axonais en recherche d'emploi. Nous mettons tout en œuvre pour les aider et faciliter leur embauche sur ce chantier colossal.



Isabelle Létrillart,
vice-présidente Insertion et retour à l'emploi,
Famille et Protection de l'Enfance





ENSEMBLE... MAIS CHEZ SOI !

L'habitat inclusif est une solution destinée aux personnes âgées, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, qui font le choix d'un habitat regroupé afin de vivre chez elles sans être seules. Ce type de projets est soutenu par le Département dans le cadre de l'Aide à la Vie Partagée (AVP) comme c'est le cas dans la commune rurale de Montigny-sur-Crécy.

L'ensemble d'habitats inclusifs de **Montigny-sur-Crécy** représente 7 ans de travail pour les élus locaux, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) et le bailleur social Clésence AlterEgo. Il s'inspire fortement du concept des béguinages, offrant un **cadre sécurisant où le collectif permet de rompre l'isolement**. Au cœur du village, il propose **des services au plus près des besoins des résidents** : soins à domicile, aide-ménagère, portage de

repas et accompagnement dans les démarches administratives. Des animations sont également proposées : brocantes, sorties au cinéma, gym douce ou encore l'apprentissage des outils numériques. « *L'idée de partage me plaît* » nous dit Isabelle Gabe, l'une des résidentes. « *Je vis entourée de bons voisins, on joue à des jeux de société, on fait des balades, c'est un cadre idéal pour vieillir dans la bonne humeur !* »





“ Notre objectif est de répondre aux besoins des personnes qui ne veulent pas être isolées ni vivre en collectivité tout en ayant un « chez soi » qui leur procure bien-être et sécurité. C’est pourquoi nous avons présenté et défendu le nouveau Schéma départemental de l’autonomie qui confirme la place d’une offre alternative entre le domicile et l’établissement. ”



Anne Maricot,
vice-présidente du Conseil départemental
Autonomie, Grand âge et Handicap

Confort et convivialité

5 bâtiments ont été construits pour 14 logements accessibles PMR (Personne à Mobilité Réduite), avec terrasse extérieure, parking et une salle commune pour des moments d’animations. Elle peut aussi être mise à disposition à l’occasion d’un repas de famille ou devenir un bureau médicalisé pour les permanences des professionnels de santé.

Il est important de préciser **qu’il n’existe pas de critères requis pour intégrer ce type d’habitat inclusif** : pas de niveau de GIR* pour les personnes âgées, ni d’orientation par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour les personnes en situation de handicap.

Vie partagée

L’Aide à la Vie Partagée (AVP) est une prestation individuelle pour les personnes en situation de handicap et personnes âgées de plus de 65 ans choisissant un habitat inclusif dont le porteur du projet a signé une convention avec le Département. Elle sert aux **dépenses liées aux fonctions d’animation**. Par convention la Caisse Nationale de Solidarité pour l’Autonomie (CNSA) apporte 80 % des financements et le Département 20 % pendant 7 ans. **18 habitats inclusifs, destinés à 90 personnes âgées et 99 personnes en situation de handicap, devraient ouvrir d’ici 2029 pour un financement départemental total d’1 M€.**

BON À SAVOIR

Le Conseil départemental de l’Aisne accompagne les projets relevant de **l’habitat inclusif**, de **l’accueil familial** ainsi que les **résidences autonomie**.

D’autres modes alternatifs ne relèvent pas d’une autorisation ou d’un agrément départemental. C’est le cas des **“habitats regroupés”** portés par les collectivités avec une vocation sociale, ainsi que des **“résidences seniors”** ou **“résidences services”** qui sont portées par des structures privées commerciales.

*GIR : Groupe iso-ressources déterminé selon le degré d’autonomie



**PIERRE-JEAN
VERZELEN**

Président du groupe
L'Aisne en action

CONTACT

06 74 36 91 01
pjverzelen@gmail.com



**THOMAS
DUDEBOUT**

Président du groupe
L'Aisne Terre innovante

CONTACT

06 78 55 48 92
tdudebout@aisne.fr

2025, ANNÉE NOIRE POUR LES DÉPARTEMENTS

Après une année 2024 compliquée, **nous faisons face à une question existentielle car chaque semaine apporte son lot de Départements en grandes difficultés.**

Les Départements sont contraints de remettre en cause leurs politiques : ici, la suspension du soutien aux communes ou associations, là un plan de départs volontaires et de suppressions de postes, ou encore un durcissement des règles pour le transport des enfants en situation de handicap.

Les problématiques budgétaires diffèrent selon les territoires. Dans l'Aisne, le président et les conseillers de sa majorité ont présenté le plan d'action à tous nos partenaires : **tenir les engagements pris, poursuivre là où nous sommes indispensables et mieux partager l'effort quand c'est possible.**

Pour autant, nous continuons, dans cette période d'incertitude et de fragilité politique, à porter une réforme en profondeur du financement des Départements, seule voie possible pour maintenir leur action essentielle.



L' AISNE EN ACTION

Sarah Batonnet (Vic-sur-Aisne) - Marie-Françoise Bertrand (Vervins) - Colette Blériot (Saint-Quentin-1) - Roselyne Cail (Guise) - Françoise Champenois (Soissons-1) - Carole Deruy (Fère-en-Tardenois) - Jocelyne Dogna (Saint-Quentin-3) - Mathieu Fraise (Laon-1) - Nicolas Fricoteaux (Vervins) - Freddy Grzeziczak (Saint-Quentin-3) - Isabelle Ittelet (Marle) - Patrice Lazaro (Villers-Cotterêts) - Stéphane Linier (Ribemont) - Jean-Pierre Locquet (Saint-Quentin-1) - Mélanie Nicolas (Hirson) - François Rampelberg (Fère-en-Tardenois) - Nicolas Rébérot (Vic-sur-Aisne) - Jeanne Roussel (Villers-Cotterêts) - Pascal Tordeux (Soissons-1) - Pierre-Jean Verzelen (Marle)

DU COURAGE !

Le contexte budgétaire actuel est une épreuve sans précédent pour notre Département, comme pour l'ensemble des collectivités locales. **De l'État au bloc communal, nous sommes tous confrontés à des contraintes financières de plus en plus lourdes.**

En 2025, face à une quasi-impasse budgétaire, nous devons prendre des décisions difficiles qui imposeront des coupes sévères.

Cependant, chacun, à son échelle, doit prendre ses responsabilités pour préserver la stabilité de nos finances.

Notre priorité sera de garantir un accès aux services publics qui sont indispensables au quotidien des Axonais.

Nous devons assumer des décisions drastiques afin de trouver un juste équilibre.

Contraints mais unis, c'est ensemble que nous préserverons l'avenir de notre Département et de nos collectivités.



L' AISNE TERRE INNOVANTE

David Bobin (Soissons-2) - Thomas Dubebout (Saint-Quentin-2) - Jérôme Duverdier (Hirson) - Pascale Gruny (Saint-Quentin-2) - Véronique Lebeau (Ribemont) - Isabelle Létrillart (Soissons-2) - Delphine Molet (Bohain-en-Vermandois) - Paul Mougenot (Villeneuve-sur-Aisne) - Coralie Venet (Villeneuve-sur-Aisne)



**SÉBASTIEN
EUGÈNE**

Président du groupe
*L'Aisne progressiste
et solidaire*

CONTACT
03 23 24 60 20
seugene@aisne.fr

DÉPARTEMENT DE L' AISNE : 2025, UNE QUESTION DE SURVIE

Alors que nous réclamons une réforme du financement des collectivités pour une juste compensation des obligations pour le compte de l'Etat, le gouvernement propose **une loi de finances qui pénalise les Départements les plus fragiles**, dont le nôtre.

Face à une situation budgétaire critique, nous avons pris nos responsabilités en adoptant trois principes. D'abord, informer nos partenaires des baisses à venir dès maintenant. Ensuite, recentrer nos efforts sur nos compétences clés (solidarités, collèges, voirie, etc.). Enfin, préserver l'action sociale.

La pauvreté rurale gagne du terrain. **Si nous cessons d'accompagner les plus fragiles, qui le fera ?** En laissant les Départements agoniser, l'État risque de laisser une partie de la population à l'abandon. Notre engagement envers les plus vulnérables reste intact, mais combien de temps tiendrons-nous encore ?



L' AISNE PROGRESSISTE ET SOLIDAIRE

Hugues Cochet (Guise) - Dominique Duclos (Essômes-sur-Marne)
Sébastien Eugène (Château-Thierry) - Michèle Fuselier (Château-Thierry) - Anne Maricot (Essômes-sur-Marne) - Yann Rojo (Bohain-en-Vermandois) - Annie Tujek (Laon-1)



**AURÉLIEN
GALL**

Président du groupe
*L'Aisne en commun
Gauche - Écologie*

CONTACT
07 80 06 68 16
agall@aisne.fr

AXONAIIS ET COMMUNES: DES BESOINS IGNORÉS PAR LES NOUVELLES RÈGLES DE L' API

La dernière session départementale a suscité des inquiétudes pour nos citoyens, collectivités et entreprises locales.

La subvention API Aisne Partenariat Investissement, qui soutient les communes dans leurs projets, a vu ses critères d'attribution restreints à 4 : Equipements sportifs utilisés par les collégiens, patrimoine classé, maisons de santé et amélioration de la qualité de l'eau potable (pour deux molécules de pesticides).

Ces critères risquent de priver d'accès bon nombre de communes, et donc d'axonais, aux financements de projets essentiels au quotidien, comme la rénovation d'écoles ou de bâtiments publics.

Cela pourrait aussi freiner le dynamisme local et affecter les entreprises liées à la commande publique.

Il est regrettable que notre proposition d'inclure la rénovation thermique des bâtiments publics ait été rejetée par l'ensemble des groupes politiques de la majorité.



L' AISNE EN COMMUN- GAUCHE- ÉCOLOGIE

Thierry Delerot (Laon 2) - Aurélien Gall (Tergnier) - Brigitte Fournié-Turquin (Laon-2) - Mario Lirussi (Chauny) - Fabienne Marchionni (Chauny) - Caroline Varlet-Chénot (Tergnier)



HISTOIRE

VISITES DE NOËL À LA CAVERNE DU DRAGON

Comment fut célébré Noël en 1914 dans la Caverne ? Pour le découvrir, petits et grands ont rendez-vous au Centre d'Accueil du Visiteur du Chemin des Dames/Caverne du Dragon (**Oulches-la-Vallée-Foulon**) **les 7-8 et 14-15 décembre** pour les **visites organisées sur le thème « Noël 1914 »**. À cette occasion, la creute sera parée de sapins et de bougies et offrira aux visiteurs un parcours aux couleurs de Noël. Réservez vos billets !

Les 7-8 et 14-15 décembre à 14h et 16h
Tarifs : 9€ sur place (dès 7 ans) et 8€ en ligne / Gratuit - 7 ans
Sur réservation billetterie.chemindesdames.fr ou 03 23 25 14 18



CULTURE

GUIDE DES RENDEZ-VOUS CULTURELS

Ateliers nature, visites ou recherches guidées, exposition, conférence... le guide des **rendez-vous culturels** des services du Département de l'Aisne vous propose **jusqu'en janvier 2025** des activités sur différentes thématiques et pour tous les publics. Faites votre choix et réservez vite, certains événements ont un nombre de places limitées !

<https://aisne.com/actualites/vos-rendez-vous-culturels-consultez-tout-nouveau-guide>

LES RENDEZ- VOUS CULTURELS

DES SERVICES DU DÉPARTEMENT

+ D'INFOS + DE RDV + D'ÉVÈNEMENTS

AISNE.COM

OCT
2024
JANV
2025





EXPO

« C'EST UNE CHANSON QUI NOUS RESSEMBLE... »

La Cité internationale de la langue française vous invite à découvrir sa **première exposition temporaire** jusqu'au **5 janvier 2025**. *C'est une chanson qui nous ressemble, succès mondiaux des musiques populaires francophones* propose au visiteur un retour sur les **grands succès de chansons francophones** à travers de nombreux dispositifs de médiation (ambiances, objets rares, éléments sonores et vidéo, personnalités et icônes...), sur un espace de près de 400 m². Un parcours ludique pour toute la famille dès 7 ans permet une approche de l'exposition en s'amusant.

Du lundi au dimanche de 10h à 18h30, jusqu'au 5 janvier 2025
Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts
Billet d'entrée : 5€
www.cite-langue-francaise.fr

SPORT



TRAIL DU CHEMIN DES DAMES

Venez courir dans les pas des soldats de la Grande Guerre pour la **2^e édition du trail du Chemin des Dames, le 1^{er} décembre**. Avec **deux distances proposées** : 12 et 25 km, cette journée offre à chacun l'occasion de se surpasser quel que soit son niveau tout en profitant des paysages dans un cadre naturel préservé ! Le départ et l'arrivée ont lieu sur la base nautique de **Chamouille**. Préparez vos baskets !

Le 1^{er} décembre à Chamouille
Renseignements et inscriptions <https://triathlonduchemindesdames.com>



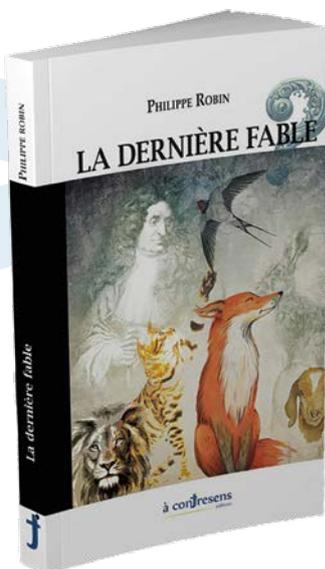
LIVRE

« LA DERNIÈRE FABLE »

PHILIPPE ROBIN

Originaire de **Château-Thierry**, Philippe Robin est une plume historique du journal *L'Union*. Fin connaisseur du territoire où il a grandi, il place l'intrigue de son dernier roman au cœur de la cité castelle et nous entraîne dans une enquête policière pour le moins hors norme : la clé du mystère semble se cacher dans les lignes d'un manuscrit du XVII^e siècle retrouvé lors d'une perquisition après un cambriolage. Un manuscrit dont on connaît très bien l'auteur puisqu'il s'agit de Jean de La Fontaine, l'immense fabuliste né à Château-Thierry en 1621. Pour démêler les fils de cette curieuse affaire, Philippe Robin convoque une brochette de profils qu'il connaît sur le bout des doigts : un gendarme en brigade de proximité, un journaliste localier, une parquetière du palais de Justice, l'édile de la ville et même l'ancien maire ! Menée au plus près de la réalité du terrain, l'enquête leur réserve bien des surprises...

À Contresens Éditions – 14€



SORTIR, DECOUVRIR

Relax.

FILMS, MUSIQUE, PRESSE ET +

UN SERVICE GRATUIT, PARTOUT, POUR TOUS !



Envie d'un film en famille ? De jeux sécurisés pour les enfants ? Besoin de réviser le code ? D'apprendre l'anglais ? Relax, la plateforme gratuite d'accès à des millions de ressources numériques est faite pour vous ! C'est un service gratuit du Département de l'Aisne : inscrivez-vous en quelques clics !



Films, séries, musique, autoformation... Découvrez des contenus pensés pour toute la famille, en toute sécurité ! Relax vous donne accès à de nombreuses **ressources en ligne**, gratuitement, sans limite de temps, et **sans abonnement** !

Ce service de médiathèque en ligne est **proposé gratuitement par le Département à tous les habitants de l'Aisne**. Rendez-vous sur **relax.aisne.com** pour vous inscrire à l'aide d'un mail personnel (**pas d'adresse mail professionnelle**), d'un mot de passe de votre choix et c'est parti !

Films, musique, presse et bien plus !

Une fois inscrit, vous pouvez accéder à **des catalogues de ressources variées**. Films, mangas, livres numériques, presse quotidienne ou magazines, jeux pour enfants... il y en a pour tous les goûts !

Presse

Avec *Cafeyn* et *Europresse* consultez gratuitement des milliers de magazines thématiques, journaux régionaux et nationaux.

Musique

Accédez à 10 millions de titres en streaming avec *musicMe* et découvrez tous les genres musicaux avec la *Philharmonie de Paris* (concerts, conférences, documentaires, etc.).

Autoformation

Découvrez des milliers de tutos (bricolage, cuisine, sport, soutien scolaire...) avec *Tout apprendre* et maîtrisez les savoirs de base avec *Gérip* (français, mathématiques, code de la route).

Mangas

Feuilletez en accès illimité des milliers de mangas (en haute définition et traduits en français) avec *Mangas.io*.

Livres

Livres numériques : retrouvez des centaines d'ouvrages (policiers, science-fiction, littérature...) sur tablette, smartphone ou ordinateur.

Vidéos

Plus de 6 000 films récents, séries et grands classiques sont disponibles gratuitement avec *Médiathèque Numérique!* Branché films d'auteurs, essais et documentaires ? Accédez au catalogue national de la Bibliothèque publique d'information-Centre Pompidou avec *Les yeux doc*.

Jeunesse

Ma petite médiathèque propose une interface sécurisée pour les 3-12 ans : jeux, livres, activités créatives, etc. Avec *Kidjo tv et stories*, accédez à une plateforme ludique proposant histoires du soir, dessins-animés et comptines. Pour donner le goût de la lecture, parcourez *BibliOdysée* ouvrant sur une multitude d'albums, contes, nouvelles... Enfin découvrez avec *Cestquicestquoi* des thèmes d'actualité de manière divertissante.



Avec Relax, vous accédez à un panel de films, livres numériques, magazines et tutos sur des milliers de sujets ! Nous sommes très fiers de ce service gratuit, pensé pour les Axonais, et je les invite à se saisir pleinement de cette plateforme dédiée aux loisirs, à la culture et à l'apprentissage, à tous les âges !



Thomas Dudebout,
vice-président Transition et stratégie numérique

1

Rendez-vous sur :
www.relax.aisne.com

2

Cliquez sur « Connexion » puis « S'inscrire à RELAX ». Remplissez le formulaire et renseignez votre adresse email personnelle et votre mot de passe *

Les adresses mail professionnelles ne sont pas admises et l'acceptation des cookies est nécessaire à la finalisation de votre inscription

3

Votre compte est créé ! Cliquez sur « Accéder à Relax » pour profiter gratuitement des ressources

4

Vous pouvez télécharger les applications mobiles disponibles comme Cafeyn, musicMe, Toutapprendre

** Attention : l'inscription étant réservée aux plus de 15 ans (majorité numérique), les enfants devront utiliser le compte de l'un des parents.*

**INSCRIVEZ-VOUS
C'EST GRATUIT !**



UN ENJEU MAJEUR

Le Département a pour mission de soutenir le développement de la lecture publique. « *Malgré nos difficultés budgétaires, nous restons offensifs sur cet enjeu majeur avec le développement d'une médiathèque en ligne dotée de moyens adaptés, près de 76 000 € à l'année* » rappelle Nicolas Réberot, vice-président (Action Culturelle et Patrimoine). Le projet Relax, soutenu par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), permet de lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme, des missions au cœur des compétences du Département !



23

INSCRIVEZ-VOUS
C'EST GRATUIT!



relax.

FILMS, MUSIQUE, PRESSE ET +

POUR TOUS, PARTOUT, TOUT LE TEMPS
UN SERVICE GRATUIT DU DÉPARTEMENT
POUR TOUS LES AXONAIIS

relax.aisne.com

 RELAX Aisne

